

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 65 (1956)
Heft: 2

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE

Les tâches confiées à la Croix-Rouge suisse prennent une importance toujours croissante. C'est pourquoi, la Commission fédérale des finances, donnant suite à une requête adressée aux autorités fédérales, a recommandé au Conseil national de porter de fr. 45 000.— à fr. 100 000.— la subvention annuelle accordée par la Confédération à notre institution. Le Conseil national et le Conseil des Etats ont approuvé cette augmentation. La Croix-Rouge suisse leur est reconnaissante de la compréhension dont ils ont fait preuve à cette occasion.

*

La conférence de printemps des présidents de section

Le Comité central a décidé que trois conférences régionales des présidents de section de la Croix-Rouge suisse auront lieu en mars prochain à Lausanne, le 11; à Zurich, le 18, et à Lausanne le 22.

*

Conférence des secrétaires permanents

Le secrétariat général a réuni à Berne, les 1er et 2 février, les secrétaires permanents des sections de la Croix-Rouge suisse, afin de les renseigner sur les problèmes en cours et de discuter avec eux les questions actuelles.

*

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer à la prochaine édition un article du professeur von Albertini, présentant notre nouveau médecin en chef.

*

PROTECTION CIVILE

Une conférence avec les sociétés féminines

L'organisation de la protection civile en cas de guerre implique l'adhésion et la collaboration des femmes suisses; celles-ci sont également sollicitées de servir dans diverses formations militaires. La Croix-Rouge suisse a décidé d'inviter les sociétés féminines de notre pays à assister, à Berne, le 8 mars, à une conférence d'information. Celle-ci sera ouverte par le président de notre organisation et présidée par Mme Gertrude Haemmerli-Schindler, membre de la direction de la Croix-Rouge suisse. Plusieurs personnalités féminines prendront la parole; elles préciseront les services que les femmes peuvent rendre soit à l'armée, dans les Secours sanitaires volontaires de la Croix-Rouge suisse et les S.C.F., soit aux organes de la protection civile, dans les gardes d'immeubles, le service sanitaire et l'assistance aux sans-abri. Le but de la conférence est de renseigner les femmes suisses sur l'importance de leur collaboration volontaire et de coordonner leur recrutement. En effet, il est essentiel d'éviter toute concurrence dans ce domaine et de laisser aux sociétés féminines le soin d'organiser elles-mêmes la propagande et le recrutement des volontaires féminines.

*

Un article de M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, intitulé «La protection civile prend forme, commentaires du projet de loi fédérale sur la protection civile» a paru dans la *Nouvelle gazette de Zurich* des 13 et 14 janvier.

La création d'une commission nationale de radioactivité

Nos lecteurs ont eu connaissance de la création d'une commission genevoise de la radioactivité à laquelle avait été appelé le docteur Ed. Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse. Ce dernier a été chargé par le Comité central de représenter également notre association à la Commission nationale qui est en voie de formation. La commission genevoise a tenu en janvier une séance spéciale avec les experts suisses en matière de radioactivité afin d'envisager une coordination des mesures de protection de la population. Le professeur Scherrer, physicien, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le professeur Vanoli, de Lausanne, président de la Commission des isotopes à l'Académie suisse des sciences médicales, et le docteur Sauter, directeur du Service fédéral de l'hygiène, ont participé à cette séance qui a été présidée par le professeur Jentzer, de Genève, et précédée d'une allocution de M. A. Borel, conseiller d'Etat de Genève.

*

La Revue générale de Droit international public, qui paraît à Paris, a publié en 1955 trois importants articles sur la protection que le droit des gens doit accorder aux populations menacées par les destructions de la guerre.

*

Une pièce d'identité pour les enfants en Belgique

Un arrêté royal a décidé la création, le 14 novembre, d'une pièce d'identité pour les enfants de moins de 12 ans. Cette pièce consiste en un carton de 6 cm de côté, aux coins arrondis, portant nom, prénom, date et lieu de naissance, commune d'inscription et certificat de l'officier d'état civil. Elle est délivrée par l'administration communale aux parents de tous les enfants de moins de 12 ans inscrits aux registres de la population ou des étrangers et devra être portée obligatoirement lorsque le ministre de l'intérieur en donnera l'ordre.

*

LA ROUTE ROUGE

Il y a eu, l'an dernier, 1019 tués sur les routes de Suisse. 1019 victimes de leur propre imprudence ou, hélas et plus souvent encore, de l'imprudence d'autrui. 1019 tués, c'est-à-dire, disons le mot crû, pas loin de 1000 crimes ou suicides commis sur nos routes. Car la part de la «fatalité» si souvent invoquée par les fauteurs d'un accident ne doit guère dépasser le 2% des cas. Dans le 98% des autres accidents mortels l'on peut sans se tromper estimer que l'imprudence a joué un rôle majeur, imprudence d'un des conducteurs, parfois des deux, imprudence du cycliste ou du piéton. Comme le constatait cruellement un éditorial de «Touring», «Le sang s'efface vite...». Avec le printemps, la circulation va reprendre à un rythme toujours plus grand. On voudrait que chacun pourtant garde dans sa mémoire ce chiffre. Et qu'il soit à chacun, automobiliste, motocycliste, cycliste, piéton ou conducteur de char un avertissement constant et un rappel de prudence.

INFIRMIERES

15^e conférence des écoles reconnues par la Croix-Rouge

La 15^e conférence des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse s'est tenue à Berne le 29 novembre 1955. On y traita, en particulier, l'importante question des auxiliaires employées par les hôpitaux et celle, non moins importante, de l'assurance des infirmières. Les participants entendirent trois exposés fort intéressants, sur le problème des auxiliaires. Mlle Elsa Kunkel parla de la « limitation des secteurs du travail de l'infirmière et de l'auxiliaire »; Mlle M. Duvillard des « principes concernant la préparation, l'utilisation et la supervision des auxiliaires »; Mme H. Baumann de la « préparation par la VESKA d'un programme de cours pour auxiliaires ».

*

Ecole de perfectionnement

Mlle Mireille Bächtold, infirmière diplômée de *La Source* et licenciée en sciences pédagogiques de l'Université de Lausanne, a été nommée par le Comité central en qualité de remplaçante de la directrice de l'école Croix-Rouge de perfectionnement pour infirmières à Zurich. Elle vient d'entrer en fonction, sa principale tâche sera de diriger les cours donnés en Suisse romande.

*

Les cours de l'Ecole de perfectionnement

L'école Croix-Rouge de perfectionnement pour infirmières, à Zurich, organisera les cours suivants en 1956:

A Zurich:

du 23 avril au 12 mai: Cours 2 pour infirmières diplômées;
du 14 mai au 26 mai: }
du 28 mai au 9 juin: } Cours pour infirmières d'étages;
du 2 au 14 juillet: }

En Suisse romande:

du 30 avril au 12 mai } Cours pour infirmières d'étages;
du 14 mai au 26 mai: }
d'octobre 1956 à mars 1957: Cours de cinq mois pour les infirmières-chefs et les monitrices.

Ce programme a été approuvé le 11 janvier par le Conseil d'école et le Comité central.

*

Dans sa séance des 14/15 décembre, le Comité central a élu Sœur Maria Lucas Stöckli, conseillère générale, membre de la Commission du personnel infirmier.

*

Notre exposition itinérante

L'exposition itinérante « La profession d'infirmière » a été présentée dans différentes localités du canton de Zurich. Elle vient de subir quelques modifications dans le but de lui conférer un caractère plus « national ». Du 10 au 31 janvier, elle a été présentée à St-Gall. A cette occasion, plusieurs conférences furent données au Musée de l'industrie et des métiers par Mlle Anni Büsser, de Zurich, qui parla de « L'infirmière des temps actuels », par Mlle Elsa Nüssle, de St-Gall, et par Mlle Gertrude Walder, de Zurich. Un film de la maison Wander, « Naître et grandir », fut également présenté.

*

Un nouveau film va passer sur nos écrans

Un nouveau film, destiné à faire mieux connaître et apprécier la profession d'infirmière, passera en complément de programme sur les écrans de nos cinémas, dans le courant de l'année. Cette bande a été réalisée par un producteur neuchâtelois sous la responsabilité du Service du cinéma du Département fédéral de l'in-

terior et avec l'appui financier de tous les cantons. La Croix-Rouge suisse, qui a chaudement recommandé sa réalisation, a accordé aussi sa participation financière. Le commentaire original est en français, il a été adapté également en allemand.

*

Examens de diplôme

Des examens de diplôme auront lieu dans les écoles suivantes:

31 janvier - 1/2 février: Ecole d'infirmières de Baldegg/Sursee;
29 février - 1^{er} mars: Institution des Diaconesses de Neumünster/Zollikon, Zurich;
1^{er} mars: Maison d'infirmières de la Croix-Rouge, Zurich;
22 mars: Institution des Diaconesses de Riehen.

*

A la Source

Le 1^{er} mars, le Comité central aura une séance commune avec la Direction de l'école romande d'infirmières *La Source*, à Lausanne, pour discuter différentes questions intéressant cette école.

*

Au Lindenhof

Dans sa séance des 14/15 décembre, le Comité central a décidé d'accorder à l'école d'infirmières de la Croix-Rouge du Lindenhof, fondation de notre société, une somme de fr. 100 000.— pour lui permettre de couvrir le déficit enregistré en 1955.

*

Pour la première fois depuis sa création, voilà plus de 50 ans, la Fondation Croix-Rouge de l'hôpital du Lindenhof a adressé au début de cette année un appel à la population du canton de Berne. Une brochure a été éditée pour renseigner la population sur l'activité de l'hôpital du Lindenhof et sur la nécessité d'agrandir et de moderniser la clinique et l'école d'infirmières qui en dépend.

*

Cours de perfectionnement du « Bon Secours »

L'école genevoise d'infirmières du Bon Secours a commencé ou commencera ce printemps plusieurs cours de perfectionnement à l'intention des infirmiers et infirmières diplômées travaillant à Genève:

20-25 février: Cours I, **Modernisation et responsabilités nouvelles de l'infirmière** (pour adjointes des infirmières-chefs ayant suivi le séminaire 1955);
9-21 avril: Cours II, **Soyez compétente aujourd'hui comme vous l'étiez hier** (pour infirmières désirant se réadapter au travail hospitalier);
26 avril: Cours III, **Journée d'étude** (pour infirmières-chefs de service ayant suivi le séminaire 1955);
30 avril-5 mai: Cours IV, **Orientation sur les nouveaux aspects des soins infirmiers** (pour infirmières du Bon Secours récemment diplômées).

*

Cours de perfectionnement des infirmières genevoises

Ce cours organisé par la section genevoise de l'ASID a eu lieu du 3 au 21 février avec des conférences du professeur Roch (L'alcoolisme), du docteur A. Werner (Les traumatismes craniens), du docteur Della Santa (Les thromboses), du professeur Mach (La cortisone), du docteur pharmacien Boymond (Les désinfectants utilisés dans les soins aux malades contagieux) et du professeur Bickel (Les antibiotiques).

*

Mlle Magnussen, chef du service du personnel infirmier du Ministère danois de la santé, a visité notre service des infirmières et l'école croix-Rouge d'infirmières du Lindenhof.

SOINS AU FOYER

Dans sa séance des 14/15 décembre, le Comité central a nommé le Dr Käser, médecin-chef de la Croix-Rouge, président de la Commission des cours de soins au foyer. Celle-ci s'est réunie à Berne le 24 janvier, afin d'examiner la situation actuelle et de prendre un certain nombre de décisions pour l'avenir.

*

Une émission à Berne

Les 11 et 18 janvier, le studio de Radio Berne a diffusé une excellente émission sur nos cours de soins au foyer, réalisée par M^{es} Nina Vischer, chef du service compétent de la Croix-Rouge suisse, et Erika Eichenberger et Margrit Wagner, infirmières. Cette émission illustrait d'une manière fort vivante un « cours de soins au foyer ».

*

COURS POUR LES FUTURES MAMANS

A la suite d'un accord conclu avec Pro Juventute, la Croix-Rouge genevoise a repris les cours de soins aux bébés destinés aux futures mamans et à toutes les jeunes désireuses de se préparer à leur rôle de mère. Le dernier des cours donnés cet automne et cet hiver à Genève vient de se terminer avec le même succès que les précédents. Le nombre des participantes d'un cours est limité à dix, le cours, qui a lieu à la Maternité, est de six leçons.

*

SECOURS SANITAIRES VOLONTAIRES

Le Comité central a décidé, lors de sa séance des 14/15 décembre, que la Croix-Rouge suisse participerait pour une somme de fr. 900.— aux frais occasionnés par le cours technique central donné le 5 février 1956 par la Société suisse des troupes du service de santé.

*

SECOURS AUX ENFANTS

Plus de mille parrainages d'enfants grecs

En deux mois, plus de 1000 personnes ont généreusement souscrit un parrainage en faveur d'un enfant grec. Au nom de tous les petits Grecs que nous pourrons secourir, nous disons un chaleureux merci aux « parrains » et aux « marraines » qui ont répondu à nos appels. Nous sommes reconnaissants aussi à la presse d'avoir soutenu notre action.

*

Une classe de fillettes genevoises a fait diligence et nous a adressé déjà, à l'intention de son filleul, une couverture faite de 80 carrés de laine multicolore tricotée à la main.

*

Le 20 décembre, 300 couvertures de laines envoyées en Grèce par la Croix-Rouge suisse arrivaient à destination. Le même jour, la distribution commençait à Kozani, le 21 décembre, elle se poursuivait à Servia et à Velventon et le 23 décembre à Grevona et à Tsotilion, petites localités du Nord de la Grèce.

*

Budget et crédits

Dans sa séance des 14/15 décembre, le Comité central a approuvé le budget du Secours aux enfants pour le 1^{er} semestre 1956.

*

Parrainages suisses

Trente-cinq lits complets ont été remis en décembre 1955 à des enfants suisses et 65 ont été distribués à nouveau dans le courant de janvier 1956.

Accueil d'enfants à Gstaad

Les 35 enfants asthmatiques, tous réfugiés, qui sont accueillis dans notre home de Gstaad depuis la mi-septembre 1955, quitteront Beau-Soleil au mois de mars. Ils repartiront dans leur pays pleins de force et de santé. Ils laisseront la place à 35 enfants grecs, choisis dans la ville de Volos, qui fut victime d'un tremblement de terre en 1955, ainsi que dans les régions du nord de la Grèce où la misère est grande.

*

Trois convois de petits réfugiés sont arrivés

Nous avons accueilli, le 10 janvier, 33 enfants venant de Berlin. 25 d'entre eux séjournent au Home Jura Rossaly, à Ballaigues où, généreusement, ils sont accueillis gratuitement. Huit autres ont été placés dans des familles suisses.

Un groupe de 100 enfants réfugiés en Haute-Autriche et en Styrie sont arrivés le 20 janvier. Reçus par des familles de chez nous, ils passeront trois mois en Suisse.

Enfin, un petit convoi de 60 enfants, réfugiés eux aussi, venant de la Basse-Saxe et de la province de Bade-Wurtemberg, arriveront le 1^{er} mars et seront reçus dans des familles.

*

SECOURS A L'ETRANGER

Centrale de matériel

Du 24 novembre au 19 janvier 1956, notre centrale du matériel a procédé aux expéditions suivantes:

En faveur d'enfants suisses:

35 lits complets, valeur fr. 10 500.—.

En faveur d'enfants réfugiés en Allemagne:

Croix-Rouge de Coblenz, machines à coudre, valeur fr. 200.—, destinées aux salles de couture de camps de réfugiés; Croix-Rouge de Stuttgart, souliers, étoffe, linge, lavettes, vêtements usagés, 6012 kg, valeur fr. 12 110.—.

En faveur de réfugiés en Autriche:

Province de Graz: vêtements usagés et souliers neufs, 6000 kg, valeur fr. 12 086.—; Province de Linz: livres, manteaux pour garçons victimes des inondations, valeur fr. 1500.—; Province de Salzbourg: 1204 m d'étoffe pour draps, valeur fr. 3300.—; Vienne: vêtements usagés, 6000 kg, valeur fr. 12 000.—.

Croix-Rouge hellénique:

Une chaise de malade roulante, don d'un groupe d'éclaireurs d'Interlaken pour leur filleul grec, valeur fr. 200.—.

Yugoslavie:

Appareils de prises de sang, valeur fr. 330.—; vêtements usagés pour les victimes des inondations, 5000 kg, valeur fr. 10 000.—.

*

SECOURS EN SUISSE

Un joli geste des écoliers de Rüti

Les 209 élèves des classes supérieures de Rüti ZH ont, le jour de la Saint Nicolas, fait le tour de presque tous les ménages de la localité en vue de ramasser les colis de vêtements préparés à l'intention de la Croix-Rouge suisse. Ceux qui n'avaient à donner ni linge ni vêtements remettaient une obole en espèces dans la tirelire des écoliers, qui ont ainsi récolté, outre une montagne de paquets, la belle somme de fr. 1950.60. Cet argent servira à acheter de la literie distribuée en cas de catastrophes.

Une collecte du même genre a été organisée par les élèves des écoles de Bauma.

DANS NOS SECTIONS

FRIBOURG

L'activité de la section fribourgeoise

Si la section fribourgeoise a vu baisser légèrement le nombre de ses membres en 1955, une campagne de recrutement va être entreprise cette année. Son corps volontaire féminin s'est dévoué cet an encore, il a effectué plusieurs courses et une, notamment, d'urgence lors d'un incendie en campagne. Onze familles victimes d'incendie ont bénéficié, de l'appui de la section et de l'aide du dépôt central de matériel qui a permis de remettre lits et vêtements aux sinistrés. Dix autres familles fribourgeoises dans le malheur ont également été secourues en 1955. Les parrainages d'enfants suisses ont été bien soutenus par la population. 51 familles nombreuses fribourgeoises ont bénéficié du don d'un lit complet et d'autre matériel. Le centre de transfusion a pu recruter 2200 donneurs de sang. Enfin la colonne croix-rouge de Fribourg a fait un cours d'instruction de six jours en caserne sous la direction du capitaine Gobet et du sergent-major Sandoz.

*

Avec la Croix-Rouge gruérienne

La Croix-Rouge de Gruyère a travaillé en excellent accord avec la section samaritaine. Un cours de puériculture dirigé par le Dr Delachaux a connu un vif succès. Le centre de transfusion est bien établi en Gruyère et le recrutement de donneurs a été bon. Bien des familles dans le besoin ont pu être aidées par la section et le matériel central. L'œuvre des parrainages-lits se révèle chaque an plus utile et bienfaisante.

*

GENEVE

† Mlle Renée Le Fort

La section genevoise de la Croix-Rouge suisse a perdu avec Mlle Renée Le Fort, décédée en janvier, une fidèle collaboratrice. Mlle Le Fort n'a cessé pendant plus de quinze années d'apporter notamment au Centre de ramassage de la section tout son dévouement et tout son soin, payant de sa personne, payant de son temps pour aider à soulager les misères. Deux fois par semaine, Mlle Renée Le Fort assurait de surcroit le secrétariat du Centre et de son vestiaire. Ses collègues perdent en elle une amie fidèle et généreuse. Nous prions sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

*

VALAIS

La section de Martigny et environs à l'œuvre

La jeune section de Martigny a poursuivi l'an dernier sa fructueuse activité grâce au travail tant de ses dirigeants que des responsables désignés dans chaque localité. Le service de transfusion a fonctionné régulièrement 1196 prises de sang ont eu lieu dans différentes localités, représentant un apport de 478 litres de sang. L'hôpital de Martigny a procédé à 60 transfusions, la clinique Saint-Amé en a fait onze.

De nombreuses familles ont pu recevoir des vêtements. En outre, six lits complets et de la literie ont été remis. Le produit de la vente de mimosa a permis d'envoyer 19 enfants désignés par des médecins au bord de la mer pendant les vacances d'été. 30 autres enfants ont pu être envoyés à la colonie de vacances de Saxon. A la suite de la destruction par une coulée de boue d'une maison de Fully, puis d'un incendie d'immeuble

aux Mayens de Riddes, les sinistrés furent secourus par la Croix-Rouge suisse. Il faut signaler l'initiative de Mme Moll, responsable de Riddes, qui organisa une quête pour les sinistrés dans la commune et recueillit plus de 1900 francs.

*

Le rapport de la section montheysanne

La section montheysanne veut renforcer en 1956 son effectif. Le service de transfusion sanguine a fonctionné régulièrement en 1955, et permis de couvrir les besoins de l'hôpital du district. Il convient de rendre hommage à la générosité des donneurs de sang dont une grande part sont employés et ouvriers à la « Ciba » et à la parfaite compréhension de la direction. Une cueillette de sang a eu à nouveau lieu avec un plein succès le 26 janvier 1956. Les parrainages suisses ont permis de distribuer quatre lits à des familles nombreuses dans le besoin. De nombreuses demandes de secours ont également pu être satisfaites. Il faut signaler la part prise par les trois grandes industries de Monthevy à l'effort de la Croix-Rouge, et leur larges dons qui ont permis de répondre à toutes les demandes d'aide.

*

Le comité et les responsables de la section de Martigny

Le comité de la section de Martigny et environs a la composition suivante:

Présidente: Madame Albano Simonetta; vice-présidente: Madame Louis Spagnoli; caissiers: Monsieur et Madame Fernand Germanier; secrétaire: Madame Bernard Tissières; secours individuels: Madame Roland Conforti; presse: Monsieur Bernard Couchebin; secours aux enfants: Madame Xavier Closuit; membres adjoints: Mesdames Denis Orsat et Jacques Torrione. Représentante des Samaritains: Madame André Coucet.

Les membres responsables de chaque commune sont les suivants:

Bovergnier:	Mme Anita Dély
Charrat:	Mme Adolphe Chappot
Collonges:	Mme Ismérie Chambovey
Dorénaz:	Mme Marie-Louise Jordan, épicerie
Evionnaz:	Mme Robert Gay
Finhaut:	Dr Iten, médecin
Fully:	Mme Roger Perret, café des Vignerons
Isérables:	Mme Léon Monnet-Gillioz
Le Châble:	Mme Edmond Troillet
Leytron:	Mme Marius Carrupt
Marécottes:	Mme Frachebourg, infirmière
Martigny-Bourg:	Mme Antoine Moret
Martigny-Combe:	M. Ernest Guex, vice-président
Massongex:	M. Francis Vernay, instituteur
Orsières:	Mme Camille Zuber
Riddes:	Mme Joseph Moll
Saillon:	Mme Marguerite Fumeaux, infirmière
St-Maurice:	M. Bertrand, pharmacien
Saxon:	M. Candide Fournier, instituteur
Sembrancher:	Mme Charly Bruchez
Trient:	M. René Besse, pharmacien
Vernayaz:	Mme Georges Bünger
Vérossaz:	Mme Marcel Borgeat, samaritaine
Vollèges:	Mme Francis Monnay
	Mme Cécile Moulin, institutrice

*

PAYS DE VAUD

Avec la Croix-Rouge de Moudon

La section de Moudon compte 160 membres. Deux prises de sang collectives ont eu lieu, signalons entre les 105 donneurs la présence de deux septuagénaires. Un thé-vente, avec « raclettes », a eu lieu en octobre avec la collaboration des Samaritains. La section a également participé à la journée cantonale des Sam-

ritains vaudois qui a eu lieu à Moudon. Plusieurs familles ont pu bénéficier de dons de linge et de vêtements.

*

Section nyonnaise

La section de Nyon a fait au début de 1955 une campagne en faveur du service de transfusion de l'Hôpital du district, elle permit de réunir 63 nouveaux donneurs. La section a également soutenu plusieurs œuvres locales et répondre à des demandes de secours individuels. Le cours de samaritains prévu pour l'automne n'a pu commencer qu'en janvier 1956.

*

L'activité de Rolle

Trois cours de Samaritains ont été donnés dans l'hiver 1954/1955 à Rolle, Perroy et Allaman par le docteur de Reynier, président de la Croix-Rouge rolloise. Un nouveau cours a lieu à Rolle et un cours de soins au foyer à Perroy. La section est venue en aide en été à une famille de Gilly sinistrée et a fait remettre en état le mobilier détérioré par l'eau et la boue.

*

TICINO

Rapporto della sezione di Locarno

Il lavoro della sezione ebbe un corso regolare. Il servizio autolettiga, che nel 1954 aveva eseguito 235 trasporti, ne eseguì nel 1955, 276. Questo dimostra che esso gode di un progressivo riconoscimento di fiducia da parte del ceto medico, degli ospedali e della popolazione. La raccolta degli indumenti fu molto fruttuosa, indice della comprensione che la nostra popolazione ha dei bisogni della Croce Rossa svizzera, per poter intervenire in casi di calamità.

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Echanges de timbres

Signalons deux albums modèles destinés, l'un, à l'école de Corcelles et venant de l'école communale de Lobbes (Belgique), et, l'autre, venant de Saint-Petersbourg... en Floride (E. U. A.).

Sous couverture aux couleurs de la Belgique et du Congo belge, l'album des écoliers de Lobbes apporte une série de pages très bien composées: les cinq souverains du royaume belge représentés par les timbres; les armes de Belgique dans les timbres des émissions successives; l'histoire de la Belgique à travers ses timbres; savants, artistes et inventeurs; châteaux, sites et monuments; les timbres de bienfaisance jusqu'au dernier venu consacré à la transfusion; chemins de fer et bateaux; Congo belge, etc.

Impeccable aussi dans sa présentation, l'album américain énumère en 26 pages bien garnies, toutes recouvertes de papier cellophane, l'histoire et la géographie des Etats-Unis: timbres croix-rouge, portraits des présidents, grandes dates de l'histoire américaine, musiciens, inventeurs, parcs nationaux, Etats américains par ordre d'entrée, éducateurs, pays voisins, timbres de l'ONU, poste aérienne. Des légendes très brèves, des écussons ou de menus dessins accompagnent sobrement chaque page.

Le soin et le goût mis par ces écoliers belges et américains à présenter ces collections pourraient servir d'exemple, hélas, à bien des classes de chez nous dont les « albums », et particulièrement ceux de timbres-poste, ne font malheureusement pas toujours honneur à leurs expéditeurs...

Echange d'albums...

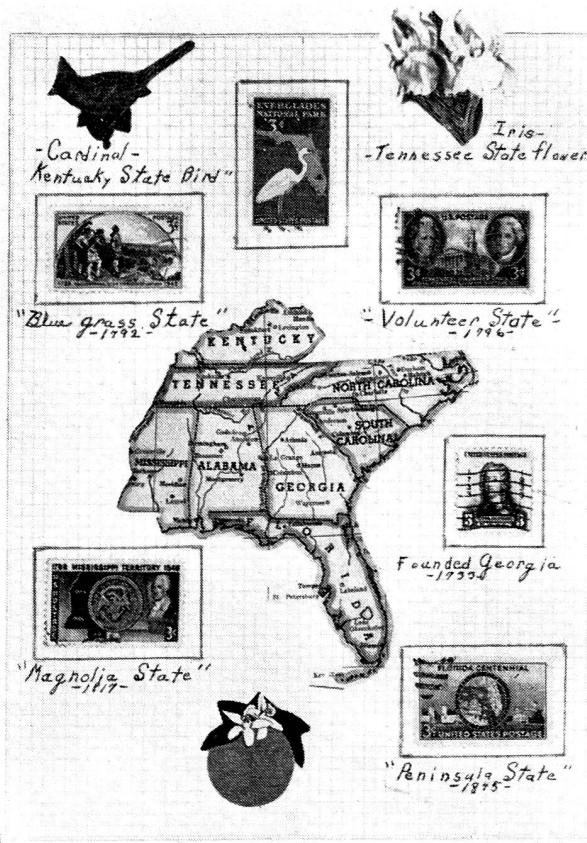
Nous avons reçu bon nombre d'albums préparés par des groupes de juniors vaudois à l'intention de camarades étrangers. Signalons, parmi les plus intéressants et les plus personnels, celui d'une classe mixte du collège du Plan de Vevey (5^e, classe de M. Cottier), qui est parti pour une école du Saskatchewan au Canada. La « Coopérative scolaire Fleur-de-Lys », à Saint-Prex (classe de M. A. Guidoux), a préparé également deux albums fort bien faits à l'intention d'une école japonaise l'un, et d'une classe athénienne l'autre. La « primaire supérieure » de Perroy a envoyé à une autre école japonaise un album fort complet sur notre pays.

Mentionnons aussi le bel album du « Sanatorium des enfants » à Leysin, très bien présenté, avec ses travaux d'enfants et ses fleurs de montagne.

*

LA CLINIQUE DENTAIRE AMBULANTE DU VALAIS

Un décret promulgué en avril 1955 par le Conseil d'Etat valaisan instituait des services dentaires scolaires. Il prévoyait entre autres pour les communes montagnardes — et le Valais en compte 135 contre 35 communes de plaine — l'établissement d'un service ambulant. Ce point a été rapidement réalisé. Une clinique automobile a été récemment mise en service. Elle comprend une partie avant transformable en salle d'attente où cinq ou six enfants peuvent prendre place et une partie arrière, isolée, formant cabinet dentaire. Un outillage complet, moderne et comprenant jusqu'à une installation de radiographie est groupé sur ces 12 mètres carrés et permet de procéder à toutes les opérations. Cette voiture, carrossée et équipée au Valais, est la première de ce genre en Suisse. Elle servira souhaitons-le d'exemple, voire peut-être de prototype.



SOCIETES AUXILIAIRES

Association suisse des Samaritains

A l'occasion d'une séance commune avec le Comité central de l'Alliance suisse des Samaritains, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a pris les décisions suivantes:

- a) la subvention annuelle accordée par notre société à l'Alliance suisse des Samaritains pour lui permettre de développer ses cours de moniteurs sera portée de fr. 3000.— à fr. 6000.—;
- b) une subvention de fr. 5000.— est accordée, pour 1955, à l'Alliance suisse des Samaritains pour encourager sa participation aux secours sanitaires volontaires. A l'avenir, cette contribution annuelle sera calculée au prorata du nombre d'inscriptions de Samaritaines aux secours sanitaires volontaires de la Croix-Rouge suisse; sur la base de l'effectif actuel, la subvention serait de fr. 6000.—; elle pourra s'élever à fr. 10 000.— lorsque l'effectif réglementaire sera atteint.

*

L'association cantonale valaisanne des Samaritains

Cette association a tenu son assemblée générale le 5 février à l'hôtel Kluser à Martigny.

*

Par sa présence d'esprit, un samaritain sauve la vie d'une accidentée.

Il faut signaler l'acte d'un samaritain de Montreux, M. Marcel Villet, représentant, dont la présence d'esprit et l'adresse ont sauvé certainement la vie d'une victime d'un accident routier. Le 22 novembre dernier, circulant à Lutry, il fut le témoin d'un grave accident: un automobiliste qui le dépassait à vive allure faucha une dame engagée sur le passage à piétons. Cette personne eut une jambe sectionnée au-dessous du genou. Sans perdre un instant, M. Villet voyant le danger que la violente hémorragie faisait courir à la victime, partit en utilisant son mouchoir à faire un garrot et à arrêter la perte de sang. Le médecin appelé ne put être sur place que 20 minutes plus tard, sans la présence d'esprit du samaritain, la blessée eût sans doute succombé. Le commandant de la gendarmerie vaudoise, le colonel Cornaz, a écrit une lettre de félicitations à M. Villet. Joignons-y les nôtres.

*

Samaritains et camp de ski

Pour la 11^e fois, deux équipes de samaritains genevois ont assuré le service sanitaire du camp de ski de l'instruction militaire préparatoire des garçons de Genève, à Crans-sur-Sierre, du 26 au 31 décembre et du 2 au 7 janvier. Sur les 320 participants, les samaritains, dirigés par le chef sauveteur John Chappuis, ont eu à s'occuper de 264 cas.

*

Cours donnés en 1955

En 1955, les sections de l'Association suisse des Samaritains ont donné 346 cours de samaritains, avec 8116 participants, 107 cours de soins aux malades à domicile, avec 2443 participants, et 51 cours de puériculture, avec 1206 participantes.

*

COURS DE CONDUCTEURS DE CHIENS D'AVALANCHES

Le cours annuel organisé par le Club alpin suisse avec le concours du Département militaire fédéral a eu lieu à la Petite-Scheidegg du 12 au 19 décembre. Des

conducteurs de chiens habitant la plaine ont également suivi ce cours.

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

M. René van Berchem quitte le C. I. C. R.

M. René van Berchem a donné sa démission de membre du C. I. C. R., auquel il appartenait depuis 1946, ses occupations professionnelles ne lui permettant plus d'apporter sa collaboration suivie à cette institution.

*

Mission à Chypre

Le Comité international a chargé M. D. de Traz, actuellement en mission dans le Moyen-Orient, de se rendre dans l'île de Chypre pour y prendre contact avec les autorités et visiter les camps de prisonniers et la prison de Nicosie.

*

Regroupement de familles

Grâce au concours efficace des Croix-Rouges intéressées, environ 15 000 personnes venant des pays de l'Est et du Sud-est européen ont pu rejoindre en 1955 leurs familles, principalement en Allemagne et en Autriche. On se rappelle que cette action de regroupement des familles séparées par la guerre ou les événements d'après-guerre avait été lancée en 1949 par le C. I. C. R.

*

Le 18 février, 33 Grecs arrivés en Suisse de Roumanie le 9 sont partis pour rejoindre en Australie leurs familles émigrées. La plupart étaient de jeunes gens de 13 à 22 ans.

*

AIDE INTERNATIONALE A LA TURQUIE

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a lancé un appel international, le 18 février, en faveur de dix mille sinistrés turcs, victimes de catastrophes récentes: un incendie a détruit 840 maisons, 300 magasins et tous les bâtiments publics à Gerze, laissant 4000 sans-abris et faisant 18 morts; à la suite d'un brusque dégel, 1500 maisons ont été détruites ou endommagées en Thrace, laissant 6000 sans-abris; en Turquie orientale, enfin, des avalanches ont enseveli trois villages et fait 50 morts.

*

PHILATELIE CROIX-ROUGE

Belgique

Les postes belges ont émis un timbre de propagande en faveur de la transfusion sanguine.

1956 2 fr. rouge Pélican nourrissant ses enfants de son sang et croix rouge.

Ce timbre de propagande, sans surtaxe, de C. Leclercqz, a été émis pour la propagande du Service national du Sang de la Croix-Rouge de Belgique, responsable, comme en Suisse, de la mise à disposition pour le corps médical et les hôpitaux du sang et du plasma



Le nouveau timbre belge représentant l'insigne de la transfusion en Belgique et qui vient de paraître.

indispensables. Les timbres, émis en feuilles de 30 figurines, sont en vente du 19 janvier à fin mars. Une vente anticipée a eu lieu au « Bon Marché » à Bruxelles du 14 au 18 janvier à l'occasion d'une exposition philatélique organisée par la Croix-Rouge belge. On ne peut que féliciter les Postes belges de cette excellente initiative qui aidera certainement dans une large mesure au recrutement indispensable de nouveaux donneurs de sang. Souhaitons de la voir imitée par de nombreux pays, car ce n'est pas qu'en Belgique que le recrutement de donneurs de sang est un problème aigu et urgent. Rappelons qu'en Suisse deux oblitérations de propagande pour la transfusion ont été employées seulement à ce jour, l'une, en 1951, pour le centre de Zurich (Zurich BV), l'autre en 1955 pour le centre de Bâle (Bâle 4, machine à affranchir 2169).

*

Chine communiste

La République populaire de Chine a émis un timbre pour le 50^e anniversaire de la Croix-Rouge:

1956 8 c. Infirmière et secouriste et croix rouge.

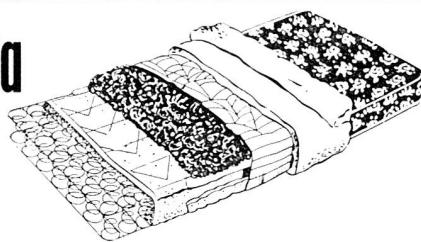
France

Le timbre croix-rouge de fr. 15 + 5 émis en décembre 1955 a été également mis en vente en carnets de 10 timbres formant bloc avec la couverture.

La France émettra en 1956 les timbres suivants avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge française:

- **Journée du timbre:** 1 valeur à l'effigie du premier Maître des Postes de la famille des Tour et Taxis.
- **Grands hommes:** 3 valeurs à fr. 12 + 3 représentant respectivement Guillaume Budé, Jean Goujon et Champlain; 3 valeurs à fr. 15 + 5 avec les portraits de Chardin, Maurice Barrès et Ravel.

Olympia



le matelas à carcasse de première qualité

Provenance:

Pfaff & Isler, Therwil BL

Pullovers

etc. pour

DAMES, MESSIEURS

ET ENFANTS

par les fabricants

Hungerbühler & Co. Kreuzlingen

— **Timbre de Noël de la Croix-Rouge:** 1 valeur, fr. 15 + 5, d'après un tableau d'un peintre célèbre.
(D'après le Journal philatélique de Berne.)

*

Finlande

- 1955 10 + 2 (Mk.) bleu/rouge. Général von Döbeln et croix rouge;
15 + 3 (Mk.) carmin foncé/rouge. Porte étendard et croix rouge;
25 + 5 (Mk.) vert/rouge. Enfant et croix rouge.

Les sujets sont empruntés au livre « Les récits du porte-drapeau Stoll », de J.-L. Runeberg.

*

Israël

L'Etat d'Israël a émis le 1^{er} novembre 1955 un timbre pour le 25^e anniversaire de l'association « Magen David Adom », organisation de premiers secours analogue aux secouristes et aux samaritains d'autres pays.

- 1955 160 vert, noir et rouge. Ambulance automobile avec l'insigne de l'association (étoile à six branches rouge autour d'un hexagone blanc).

Des enveloppes « 1^{er} jour » ont été également émises.

*

Nouvelle Guinée hollandaise

Trois timbres de l'émission de 1954 ont été surchargés et vendus avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge de la Nouvelle Guinée hollandaise du 1^{er} novembre 1955 au 31 janvier 1956:

- 1955 5 + 5 c. brun et jaune, Oiseau du Paradis, surcharge rouge croix et surtaxe.
10 + 10 c. bleu clair et brun rouge. Do.
15 + 10 c. bistre clair et brun. Do.

*

Yougoslavie

- 1955 2 (D.) bleu noir/rouge. Infirmière et croix rouge.

Timbre de surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge yougoslave.

*

Pays-Bas

Les Pays-Bas ont émis en décembre une série au bénéfice du « Secours aux enfants ». Cette série de cinq timbres avec surtaxe représente des portraits d'enfants par des maîtres du XVII^e siècle.

*

FAITES BON ACCUEIL AUX CARTES DE PRO INFIRMI

Pro Infirmis vend ses cartes au bénéfice des infirmes ces semaines prochaines. Faites-leur bon accueil. Il y a un compte de chèques « Pro Infirmis » dans chaque canton pour les cartes.

**Tissus d'ameublement
Couver-lits
Couvertures
Fourres de coussins
Tapis tissés à la main**

Bruno Grob Sevelen

Tissage de laine - Tissage de tapis - Tissage à la main

Téléphone (085) 8 72 20